

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT DE CARPENTRAS

ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE
DU CANAL DE CARPENTRAS



Extrait du Registre des Délibérations

DATE DE CONVOCATION : 28/08/2023

DATE DU CONSEIL SYNDICAL : 11/09/2023

N° DELIBERATION : 2023-18

OBJET : Marché travaux de branchements au réseau d'irrigation sous pression 2023-2027
Groupement d'entreprise DALL AGNOLA SAS/TEYSSIER SAS – Lot 1 et 2

	Nbre de membres en exercice	22
	Nbre de membres présents ou représentés	20
	Nbre de suffrages exprimés	20
VOTE	Pour	20
	Contre	
	Absentions	

Présents : M. André BERNARD (Président), Frédéric MAILLET (Vice-Président), Luc BARTOLO, Michel GONTIER, Jean Marc LONG, Frédéric FRIZET, Michel RECORDIER, Clément LAUZIER, André ROUX, Daniel LEYDIER, Guillaume VANDERSTEEN, Stéphane POINT, Olivier JACQUET, Rémy SALIGNON (Syndic).

Syndics titulaires ayant donné procuration :

M. Marie Hélène ARGENCE à M. Jean Marc LONG
M. Jérôme ROUCH à M. André BERNARD
M. Franck REY à M. Frédéric MAILLET
M. Sébastien CLAUDEL à M. Frédéric MAILLET
M. Brigitte TRAMIER à M. André BERNARD
M. Thierry USSEGLIO à M. Rémy SALIGNON

Absents excusés : M. Guillaume GRETER, Michel BRES (syndics).

Le Président expose qu'il est nécessaire de lancer une consultation pour les différents travaux de branchements et divers travaux nécessaires au bon fonctionnement du réseau d'irrigation pour les années 2023 -2027.

Le Président précise que le marché sera un marché accord-cadre à bon de commande allotie conformément aux articles 12 et 78 du décret N°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Le périmètre de l'ASA est scindé en deux lots :

- **Lot N° 1 secteur de Carpentras** comprenant les communes suivantes : Bedoin, Crillon le Brave, St Pierre de Vassols, Modène, Flassan, Mormoiron, Mazan, Villes sur Auzon, Blauvac, Méthamis, Malemort du Comtat, Venasque, Sarrians, Beaumes de Venise, Aubignan, St Hippolyte, Caromb, Loriol du Comtat, Carpentras, Monteux, Pernes les Fontaines, La Roque sur Pernes, St Didier, Velleron, Isle sur la Sorgue, Saumane, Fontaine de Vaucluse.
- **Lot N° 2 secteur de Piolenc** comprenant les communes suivantes : Piolenc, Mornas, Uchaux et Orange

La commission d'appels d'offres s'est réunie et propose de confier la réalisation de ces différents travaux au :

Groupement DALL AGNOLA SAS-TEYSSIER SAS
Mandataire : DALL AGNOLA SAS
260, Chemin de Bedoin à Crillon – BP 30031
84410 CRILLON LE BRAVE

Pour les deux lots pour un montant maximum annuel de :

- Lot N° 1 : 300 000 € HT
- Lot N° 2 : 60 000 € HT

Le conseil syndical
Après en avoir délibéré

-Approuve le marché accord cadre à bon de commande pour les travaux de branchements et divers travaux nécessaires au bon fonctionnement du réseau.

- Approuve l'attribution du marché pour les deux lots au groupement d'entreprise

DALL AGNOLA SAS/TEYSSIER SAS

- Approuve le montant maximum annuel des deux lots soit :

Lot N° 1: 300 000 € HT / Lot N° 2 : 60 000 € HT

- Donne tous pouvoirs à son Président pour signer le marché

Pour copie conforme
Le Président du Syndicat



Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter de son affichage.